

Journées du Patrimoine 2001

les 15 et 16



septembre 2001



1. Les circuits de découverte à bicyclette
2. Visite guidée
3. Exposition
4. Un grand jeu pour les petits et les grands

LA ROBERTSAU

Le vendredi 6 juillet 2001, dix-huit mois après le désastre dû à une tempête qui a sac-cagé parcs et jardins, notre quartier a été particulièrement affecté par un nouveau phénomène climatique du même genre.

Hélas, cette fois le bilan a été extrêmement lourd, la chute d'un platane au moment où se déroulait une manifestation de l'été culturel au château de Pourtalès a fait 12 morts et 85 blessés.

C'est avec une énorme tristesse que nous avons appris ce tragique événement qui a endeuillé notre quartier et notre ville.

Les élus strasbourgeois et le préfet de Région se sont rassemblés, jeudi le 12 juillet, au parc de Pourtalès pour rendre hommage aux victimes de la catastrophe.

Une cérémonie inter-religieuse a réuni ensuite plus de 400 personnes au Centre Socio-Culturel de la Robertsau.

Nous exprimons ici nos sincères condoléances et notre sympathie à tous ceux qui ont été touchés.

EN DEUIL



- Coffrets cadeaux personnalisés
- Livraison gratuite dans l'agglomération strasbourgeoise

Nous vous proposons une large gamme de Vins et d'Alcools Français, Italiens et du Monde, Champagnes, Whiskies (Single Malt, Bourbons, Irlandais, Canadien).



111, route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 28 02 - Fax. 03 88 31 36 75

Restaurant



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10

*Fermé Samedi midi et Dimanche
Terrasse en été*

**Garage
Roger BUR**

**MÉCANIQUE
CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**

**VOITURES NEUVES
ET OCCASIONS**

67, rue St-Fiacre - Strasbourg Robertsau
Tél. 03 88 31 02 41

**HOELLINGER
FUCHS & Cie**



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



*L'auberge
Illbourg*

*...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'Ill*

A midi, plat du jour carte traditionnelle

Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Téléphone 03 88 31 48 93

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



*Fleurs
de la
Robertsau*



48, rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 45 48 75

cuisin'elle

**CUISINES
SALLES DE BAINS**

La Passion du Beau



PAR NOS SOINS

- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

Une nouvelle dynamique - Une ambition commune

Notre association a franchi une nouvelle étape.

Lors de son Assemblée Générale, son Comité a été renouvelé et élargi.

De nombreuses nouvelles adhésions nous sont parvenues.

De nouvelles volontés de participer à notre réflexion et à nos actions se sont fait jour.

Notre indépendance va de pair avec notre esprit d'ouverture.

Nous voudrions rendre hommage à nos militants qui depuis de longues années ont participé activement à la vie de notre association, qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

Notre volonté de nous inscrire dans une ambition commune pour notre quartier est confortée. Nous sommes partisans de la mise en place d'un Comité consultatif de quartier, lieu de concertation concernant les décisions qui intéressent le devenir du quartier.

C'est le lieu où doit s'élaborer un projet de quartier dans l'esprit d'un développement durable.

Le POS de la Robertsau est en révision, il est un des outils qui doit permettre d'avancer en partant d'un diagnostic intelligent de la situation actuelle.

L'exercice de la démocratie nécessite que les partenaires disposent du même

niveau d'information. Nous vivons un temps où les règles du jeu changent constamment, mais où les réalisations traînent les pieds, souvent du fait de la complexité des nouvelles dispositions.

Un de nos objectifs est de vous informer autant que nos moyens nous le permettent.

Nous envisageons à terme d'ouvrir un site internet.

Nous avons besoin de compétences et de moyens financiers pour répondre à nos ambitions.

René Hampé
Président de l'ADIR

L'Echo de la Robertsau N° 209 septembre 2001

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau.
Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication:
René Hampé : 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression:
Finkmatt Impression - La Wantzenau

Tirage: 10 000 exemplaires
Dépôt légal: 2^e trimestre 2001

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité: les commerçants et artisans de la Robertsau.

Sommaire

Edito
p. 3

Le débat est ouvert
p. 4-5



Réaménagement de la rue du Dr François
p. 7



Assemblée générale 2001
p. 8

Journées du Patrimoine 2001
p. 9



Portrait
Un robertsauvien bien ordinaire: Robert Naegele
p. 16



Rue Saint-Fiacre, rue Frédéric Riff - Urbanisme et circulation
p. 17



Construction de 25 logements sociaux par CUS Habitat
p. 18

Réaménagement de la route de la Wantzenau tronçon 1
p. 19

Le Nouveau Comité de l'ADIR

Président: René Hampé

Vice-président: Jean-Daniel Braun

Secrétaire: Margaret Tschirhart

Secrétaire adjoint: Sabine Quesada

Trésorier: Philippe Lerval

Trésorier adjoint: Martine Kling

Autres membres: Jean-Marie Brom, Charles Heitz, Bernard Irrmann, René Jeanvoine, Michel Lambert, Jean-Charles Quintiliani, Christian Reiser, Claude Sandrin, Robert Schiller

Membres associés: Catherine Lahmek, Marc Danon, Jacques Gratecos

Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR!

BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

SIGNATURE

COTISATION SOUTIEN: 100 F et +
COTISATION ANNUELLE: 60 F - à transmettre à:

ADIR CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE
78 RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS - 67000 STRASBOURG



Le **débat** est **OUVERT**

La nouvelle municipalité a dans le cadre de son opération "votre quartier, vous êtes bien placés pour en parler..." organisé une série de réunions publiques dans les quartiers.

Lors de la réunion, au foyer Saint Louis, le 19 juin 2001, des habitants de la Robertsau ont exprimé leurs préoccupations et leurs doléances.

Notre association est particulièrement sensible à ce type de consultation et sera très attentive aux suites données par la municipalité aux observations et doléances des habitants. Nous avons de longue date attiré l'attention de la municipalité sortante sur un certain nombre de problèmes évoqués.

Futur Comité de quartier

Les intervenants ont posé les questions sur son fonctionnement, son organisation, de son rôle, du processus consultatif, sur la représentativité des particuliers et les critères de désignation des associations.

L'intention de la nouvelle municipalité est :

- de décentraliser les services vers les quartiers
- de mettre en place un Conseil de Prévention et d'Animation constitué par des représentants des institutions, des acteurs du terrain auquel pourront se joindre des représentants des associations.
- de mettre en place un Comité de quartier nouvelle formule ayant sa totale indépendance, présidé par un représentant des habitants.
- de doter dans deux à trois ans le quartier d'un budget

Déplacement urbain

Le nombre d'intervenants, qui ont surtout souligné les carences en la matière, laisse à penser qu'il s'agit là d'une préoccupation essentielle des habitants.

Enclavement de la Robertsau, contournement Est, Plan de circulation inadapté, sécurisation des voies principales non assurée, vitesse excessive des automobilistes, saturation de circulation, risque de l'aggraver par les déviations lors des travaux route de la Wantzenau, réaménagement de la rue de l'Ill, rue de la Sauer impraticable, sortie du super-

marché dangereuse, accès à la crèche Lovisa, liaison bus tram insuffisant, ligne 50 du Bus supprimée, nuisances causées par les moteurs qui tournent à l'arrêt au terminus du 70...

Les représentants de la municipalité souhaitent examiner le problème du désenclavement, le débat se cristallise sur le non respect du code de la route.

Urbanisme et cadre de vie

On s'interroge sur le câblage de la Robertsau, on se plaint des nuisances olfactives, on s'inquiète de la qualité de l'eau.

Ecoles

Un intervenant s'interroge sur la suppression des platanes dans le cadre de l'extension de l'école de la Niederau, un autre sur le chamboulement de la placette (mini arboretum). On constate que personne ne connaît les projets retenus ni de l'extension de l'école, ni des aménagements de son accès.

Il semblerait bien que les platanes vont être sacrifiés.

Bel exemple d'information et de concertation...

L'assurance est donnée que les mises en conformité et les extensions vont être réalisées, la nouvelle école construite ainsi que la maison de l'enfance.

Incivilités

On termine avec le chapitre des incivilités et de la délinquance. D'après

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**Chauffage électrique
Climatisation
Alarme**

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65



OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là

CONSEIL EN AUDITION SONSA

Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre vue

96, rue Boecklin
67000 Strasbourg
Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24

intervenant le parc de la nouvelle rangerie et le nouveau mail St François seraient l'objet de détérioration. On passe aux généralités en domaine.

QUE L'ADIR A A DIRE

Dans notre dernière édition nous avons fait l'inventaire des principaux problèmes qui se posent à la Robertsau.

Après la réunion publique organisée par la municipalité il nous a semblé utile d'entrer dans le débat.

Démocratie de proximité

En 1999, le Premier Ministre confie une mission à Pierre Mauroy ayant comme objectif : rendre la centralisation plus légitime, plus efficace, plus solidaire. A l'automne 2000, sont émis 155 propositions, qui aujourd'hui font l'objet d'un projet de loi relatif à la "DEMOCRATIE PROXIMITE".

Les trois idées forces de cette nouvelle étape de la décentralisation sont : une perspective de temps long, la prise en compte des institutions et surtout des acteurs : agent de collectivités, élus et citoyens.

Le projet de loi traite les différents aspects de la démocratie de proximité.

Le thème concernant la création de conseils de quartier va directement escoper le débat sur les futurs comités de quartier à Strasbourg.

Les principes de bases :

Obligation de créer des conseils de quartier dans les communes de plus de 20 000 habitants

La liste des membres est fixée par le conseil municipal

Le Conseil de quartier est présidé par l'adjoint de quartier

Le Conseil de quartier peut être consulté ou associé par le Maire sur toutes les questions concernant le quartier.

Le maire de toute proposition concernant le quartier.

Le Conseil de quartier établit son règlement intérieur. Ce règlement fixe les conditions dans lesquelles les séances sont ouvertes au public.

Le Conseil municipal affecte aux conseils de quartier, un local administratif, des moyens matériels et prend en charge leurs frais de fonctionnement.

Le président du conseil de quartier adresse au maire le rapport qui est communiqué au conseil municipal

avant le débat annuel sur l'action menée dans chacun des quartiers ainsi que sur l'orientation générale de cette action pour l'année suivante.

- Le conseil municipal examine les projets propres aux quartiers et délibère sur le montant des crédits de fonctionnement
- Dans les communes de plus de 100 000 habitants sont créés dans les quartiers des annexes de la mairie où des services municipaux de proximité.

A quelques amendements près, elle fut adoptée en première lecture. Cette loi se rapproche de ce que nous souhaitons et avons largement évoqué dans nos éditions antérieures.

Rappelons cependant les grands principes :

VOCATION

- Affirmer la place des habitants dans le rôle consultatif des Comités dans le processus de décision du conseil municipal et de la CUS

Permettre au conseil d'élaborer des projets de quartier soumis au vote du conseil municipal

COMPOSITION

- Les membres des Comités sont des habitants du quartier nommés par le maire sur proposition des associations du quartier et sur désignation directe des habitants.
- L'adjoint de quartier est le représentant de la municipalité, l'ensemble des élus locaux sont des invités permanents.

FONCTIONNEMENT

- Une assemblée annuelle de quartier, qui permet un échange entre les habitants et le comité de quartier
- Des réunions régulières des membres du comité de quartier en séance publique
- Des commissions thématiques (urbanisme et POS, déplacement urbain e.t.c.)
- Un inter-comité de quartier composé de représentants de chaque comité de quartier

MOYENS

- Un bureau, composé de représentants des membres du comité de quartier et de l'adjoint de quartier
- Des moyens humains et financiers

GARANTIES

- Un règlement intérieur
- Une charte de concertation.

Déplacement urbain

Comme nous l'avons souligné, ce problème, à juste titre, préoccupe fortement les habitants de notre quartier.

Nous nous permettons de rappeler qu'au moment de l'enquête publique concernant le Plan de Déplacement Urbain, l'ADIR fut une des rares associations strasbourgeoises d'avoir transmis au commissaire enquêteur ses observations et propositions qui concernent l'aménagement intérieur du quartier, son désenclavement, la dissuasion du trafic de transit et l'anticipation du développement du quartier par la création de voies plurimodales (transport en commun, voitures, bicyclettes et piétons). Nous avons par ailleurs attiré l'attention de la municipalité sur le problème de la sécurisation des grands axes qui traversent le quartier. (Voir écho N° 205 et 208).

Nous avons été étonnés que personne n'ait posé la question de la venue du Tramway à la Robertsau.

L'ADIR demande la création d'une commission thématique traitant des déplacements urbains et la rapide mise en place de mesures concrètes.

Urbanisme et cadre de vie

Peut être trop préoccupé par les soucis de tous les jours, peut être lassé de répéter depuis des années qu'un des principaux problèmes de notre quartier et son développement urbain n'ont pas été maîtrisés il n'y eut pas d'intervention significative.

Dans ce domaine l'ADIR poursuivra son action.

Quant aux diverses formes de pollutions air, eau, odeur, bruit et aux risques industriels l'ADIR envisage de s'impliquer encore davantage dans les réflexions et actions d'Alsace Nature et du SPPPI tout particulièrement concernant les problèmes de la Robertsau.

Ecoles et équipements publics

Dans ce domaine l'ADIR revendique la transparence et une véritable concertation.

Incivilités et délinquance

Depuis des années nous proclamons qu'il faut éviter les pièges de l'exagération, de la mise en cause des acteurs du terrain mais aussi celui de la banalisation. L'ADIR attend les nouvelles mesures et structures pour contribuer aux mieux vivre dans le quartier.

HTV SERVICE

André GERWIG



Professionnel - Hifi - Télé - Vidéo

- Réparations toutes marques
- Intervention à domicile sous 24 heures
- Montage antenne
- SAV express
- Agréé Canal+ et Canal Satellite

Nouvelle adresse

21, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM

Tél. 03 88 62 91 70

Fax 03 88 62 98 71



**Quincaillerie
Gérard HERR**



19, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau

*Articles de ménage
Cadeaux*

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22

STORES & FERMETURES

Omnium —
Fermetures
Bâtiment

98, Rue Boecklin
67000 Strasbourg

Tél. 03 88 31 50 00
Fax. 03 88 41 93 56

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE,
SANTÉ,
ÉPARGNE,
RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE,
PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS
ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
89, route de la Wantzenau
STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 58 54



MARBRERIE
TAILLE DE PIERRE
internet :
www.meazza.fr



MEAZZA

Place des Peupliers
(entrée principale du cimetière NORD)
Tél. 03 88 31 48 29 - Fax 03 88 31 08 69

- Vente de Monuments et d'Articles Funéraires (plaques, bronze, céramiques, photos, vases...)
- Compositions florales
- Tous travaux de cimetière (dépose, repose, creusement, pose caveau, entretien...)



Le Pavillon des Fleurs

**Fleurs de saison
de notre production** • Entretien d'espaces verts, tombes
• Plantations sur terrasse et attique
Place des Peupliers - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél./Fax 03 88 31 19 12 ou 06 08 54 48 02

Réaménagement de la rue du Dr François

Réunion de concertation
le 29.06.2001

M. Le TALLEC, Adjoint de quartier, avait convié les riverains de la rue du Dr François à une réunion de concertation en vue de présenter les aménagements tant attendus de cette rue.

Petit retour en arrière:

Suite à une rencontre avec les riverains le 16 octobre 1999, les responsables et adhérents de l'Association des Jardins de Devant avaient approuvé les préconisations suivantes:

- Chaussée de 3,5 m maximum, tout en considérant qu'une chaussée de 3 m serait plus raisonnable au regard des vitesses atteintes par les véhicules dans la rue
- L'espace public d'1 m de part et d'autre dévolu au trottoir pourrait, dans certains cas, à préciser, ne mesurer que 50 ou 80 cm.

L'ADIR a largement soutenu ces préconisations en demandant de plus le maintien des arbres repérés par un ingénieur paysagiste comme "arbres constitutifs de l'identité de la rue du Dr François".

Les décisions des services compétents, Maîtrise d'Oeuvre et Ville de Strasbourg sont les suivantes:

1^{er} tronçon - Rue Redslob à la Rue Médiane:

Largeur chaussée 5 m - Circulation double sens

2^e tronçon - Rue Médiane à Rue Schultz:

Largeur chaussée 4,3 m - Circulation sens unique

Circulation vélo à contre sens

Traitement de la chaussée: zone macadam 2,70 m avec de part et d'autre une zone pavée de 0,80 m chacune.

De part et d'autre de cette chaussée, zones de stationnement ou gazon selon le choix de chaque propriétaire. Pas de trottoirs.

3^e tronçon Rue Schultz à Rue des Frères Stoeffler:

Largeur de chaussée
5 m - Circulation
double sens.

4^e tronçon Rue des Frères Stoeffler à Chemin de la Prairie:

Largeur chaussée
4,3 m - Circulation
sens unique

5^e tronçon - Chemin de la Prairie à la Rue de la Mittelau:

Largeur chaussée 5 m + trottoirs -
Circulation double sens.

Carrefour avec Rue de la Mittelau
modifié pour création d'une placette et
rencontre des rues à angle droit.

Une zone 30 est envisagée ultérieurement pour tout le quartier.

L'ADIR s'est étonné de l'évolution de la largeur de la chaussée depuis les dernières concertations avec les services techniques et considère que la circulation dans un même espace, des automobiles, des vélos à contre sens et des piétons, notamment les élèves de l'école de la Niederau, sera très dangereuse, notamment par l'absence de trottoirs.

Le Maître d'Oeuvre, appuyé par Mr Baechtel du Service de la Voirie et par Mr Steinmetz des services de la Ville, affirme que la séparation des flux est contraire à la sécurité et que le tracé tel qu'il est présenté, conduira à une réduction d'au moins 30 km/h de la vitesse des automobiles...

Les riverains n'émettent que peu de commentaires à ces affirmations et semblent avoir individuellement acceptés les propositions des techniciens, notamment dans la mesure où les terrains situés en dehors de l'em-



prise de la chaussée leur seront rattrapés.

La Ville considère qu'il s'agit d'un premier aménagement et que les travaux donneront lieu à facturation de 200 F au mètre linéaire de clôture.

Le planning prévu est:

Début des travaux

Mi octobre 2001

Concessionnaires

Jusqu'à Mi février 2002

Travaux de chaussée

Jusqu'à Fin juin 2002

L'ADIR fait encore remarquer que peu de riverains sont présents, vraisemblablement en raison de l'horaire et du lieu, Centre Administratif. Il aurait mieux valu prévoir cette réunion dans le quartier et émet des réserves sur la qualité du projet présenté.

Lors de la consultation des plans détaillés, certains riverains découvrent quelques surprises désagréables du projet.

L'ADIR en tant qu'association appuie et promeut les demandes faites dans l'intérêt général par et pour les habitants. La concertation individuelle permet de répondre à l'intérêt particulier, mais risque fort de faire perdre de vue l'Intérêt Général dont la prééminence doit être conservée.

Jean Daniel BRAUN

Assemblée générale 2001

L'Assemblée Générale de l'ADIR s'est tenue le 17 mai 2001 au Centre Socio-Culturel "l'Escale".

Après l'adoption du procès verbal de l'A.G. du 11 mai 2000 le président a présenté le rapport d'activité 2000.

INTERVENTIONS ET PROPOSITIONS

• URBANISME

Dans l'affaire Saint Fiacre, le tribunal administratif de Strasbourg a donné suite à la requête de l'ADIR et a annulé le permis de construire. Le chantier a été arrêté depuis le 12 février 2001.

• POS

La dernière réunion de la commission POS du Comité de quartier a eu lieu 7 avril 2000.

• EQUIPEMENTS PUBLICS

L'ADIR a participé aux commissions de travail concernant l'environnement des écoles.

L'ADIR se félicite de l'implantation d'une maison de l'enfance et souhaite l'extension et l'adaptation des équipements ouverts aux publics tels que le Collège, le Centre Sportif, le Centre Socio-Culturel.

• DEPLACEMENTS URBAINS

L'ADIR a exprimé ses positions de principes et ses propositions dans le cadre de l'enquête d'utilité publique concernant le Plan de Déplacement Urbain en mars 2000.

Elle a participé à la commission thématique "vélo" du CCQ et a déposé des propositions d'amendements au projet présenté.

Suite à la restructuration du réseau de bus du 4 septembre 2000 liée à la mise en service des nouvelles lignes de tramway, l'ADIR est intervenu pour le rétablissement de la ligne 15 de Saint Anne au centre ville, pour une meilleure liaison du Nord de la Robertsau, pour de nouvelles liaisons concernant les secteurs Doernel et Kempf, pour une meilleure liaison bus-tram et pour l'amélioration des équipements périphériques (Abribus)

Sur la demande de l'ADIR il avait été convenu de constituer une commission pour examiner un nouveau plan de circulation.

L'ADIR a préconisé des mesures de sécurisations (feux tricolores, ralentissement du trafic)

• AMENAGEMENT DES VOIRIES

L'ADIR a fait des contrepropositions concernant la rue du Docteur François, la route de la Wantzenau et concernant l'assainissement.

• PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Protection des crapauds

L'ADIR est intervenu auprès de la municipalité et a soutenu l'action de protection des batraciens

Chasse dans la forêt de la Robertsau

L'ADIR a participé à la poursuite de l'action visant à instaurer un droit de non chasse dans les forêts périurbaines.

Le problème des sangliers

L'ADIR a participé au Comité de Pilotage Technique de gestion du sanglier dans les forêts périurbaines de Strasbourg.

• POLLUTION ET RISQUES INDUSTRIELS

Pollution de l'eau potable

A la demande de l'ADIR et d'autres associations membres, le SPPPI a invité les responsables concernés de la CUS à présenter les explications concernant la pollution de l'eau potable.

Pollution des sols

A l'initiative de membres du Comité, l'ADIR a bénéficié d'une étude de la pollution du sol, étude qui devait être reprise par la municipalité.

Développement des préventions

L'ADIR particulièrement sensible aux risques industriels majeurs participe aux travaux du SPPPI.

• LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'ADIR souhaite la création d'une coordination de proximité avec tous les acteurs du terrain.

• JOURNEES DU PATRIMOINE

La deuxième édition des circuits de découverte de la Robertsau a été un succès mais fut perturbé par des conditions climatiques difficiles.

• DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comité consultatif du quartier

Du fait de la période électorale seul deux séances du Comité consultatif se sont tenues depuis la dernière Assemblée Générale.

Après la présentation du rapport d'activité, du rapport financier, du rapport des réviseurs aux comptes, du quitus donné à la trésorière la fixation de la cotisation 2002 et la présentation du budget 2002 les personnes présentes ont été invitées à s'exprimer. Les sujets abordés ont été:

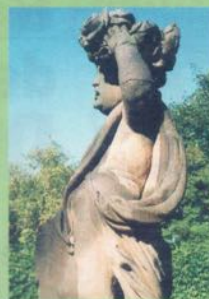
Le fonctionnement futur des comités consultatifs de quartier, les travaux d'assainissement, les travaux de la route de la Wantzenau, l'utilité de la lettre de l'ADIR, la création d'un site internet, la circulation et la nécessité d'un schéma départemental pour drainer la circulation des communes du nord de la Robertsau, la sécurisation des grands axe, la pollution du sol les problèmes du bruit et des odeurs, le port aux pétroles, la place des personnes âgées dans le quartier, les implantations de logements sociaux dans le quartier, les problèmes des transports en commun.

Cet inventaire de préoccupations se rajoutant aux actions déjà entreprises sera pris en compte dans le cadre des interventions de l'ADIR.

L'Assemblée fut close par la désignation du nouveau comité. Vu le nombre de candidats et pour permettre l'engagement de tous il fut convenu d'associer tous les candidats aux travaux du comité. (voir composition en page 3).

Et si...?

Pourquoi ce soir-là, plus d'une centaine de personnes décide de se rendre dans ce magnifique endroit qu'est le Parc de Pourtales?



Pourquoi, malgré les avis de phénomènes violents annoncés depuis le mercredi précédent, personne ne songe à prévenir la troupe d'un risque de danger réel à se produire en plein air?

Alors que d'autres manifestations ont été annulées à Belfort, à Avignon et ailleurs peut-être encore...

Pourquoi pas à Strasbourg?

Certes, l'été était enfin arrivé après toutes ces semaines de mauvais temps et l'être humain ne supportait plus de rester enfermé chez lui...

Certains spectacles de "l'été culturel" de Strasbourg se déroulent depuis des années près du Château de Pourtales, dans cet écrin de verdure. Ils sont appréciés des personnes qui aiment aller se fondre dans l'obscurité du parc, guidées par les seules ampoules accrochées aux arbres majestueux jusqu'à cette scène et ces gradins, installés là comme par enchantement au milieu de cette petite clairière...

Un arbre s'abat... le spectacle venait à peine de commencer!

Face à une telle tragédie, toutes les personnes présentes sur place pour porter secours ont sûrement donné leur maximum, mais le rideau ne peut même pas être baissé.

Accident ou fatalité?

En souvenir de ce qui est arrivé lors du concert des "Yiddische Mamas et Papas", profondément touchés, peut-être que nous pourrions prévoir de mettre en place un lieu de recueillement ou marquer l'endroit par une stèle, voire une plaque ou bien mieux encore installer une œuvre artistique?

Aidons-les à retrouver la voix du chant, sa force et son émotion, ainsi que la magie de la musique... courage!

Catherine LAHMEK

du Journées du Patrimoine 2001

les 15 et 16 septembre 2001



Les Journées du patrimoine auront lieu les 15 et 16 septembre prochain et seront l'occasion cette année de mettre à l'honneur l'action que mènent les associations en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine.

PROGRAMME 2001

En choisissant le thème "patrimoine et associations" pour cette édition des Journées du Patrimoine le ministère de la culture et de la communication a voulu mettre l'accent, à l'occasion de la célébration du centenaire de la loi 1901, sur le travail des associations qui jouent un rôle essentiel dans la protection et de la valorisation du patrimoine. L'ADIR dont le principal objectif est la protection de l'environnement et du cadre de vie a tout au long de son existence œuvré pour la préservation du patrimoine tant architectural que naturel et participe depuis 1999 au manifestations des Journées du Patrimoine. Elle compte persévérer avec l'objectif de mieux faire connaître mais aussi de préserver les richesses patrimoniales de la Robertsau.

S a m e d i

**15 septembre 2001
à 14 h 00**

D i m a n c h e

**16 septembre 2001
à 9 h 30**



D i m a n c h e

**16 septembre 2001
à 14 h 00**

Lieu de rendez-vous:
119, rue Boecklin à coté du
collège de la Robertsau

**Réservation
des bicyclettes:**
Tél. 03 88 31 39 80

1. LES CIRCUITS DE DECOUVERTE A BICYCLETTE

CIRCUIT- RALLYE

A la découverte de la Robertsau, ses domaines, ses maisons de jardinier, ses parcs et jardins.

CIRCUITS GUIDES

1. LA ROBERTSAU DES "GÜETER"-DOMAINES ET DES BATIMENTS PUBLICS

L'architecture du XVIII au XX^e siècle.

Au cours du 18^{ème} siècle nombres de notables Strasbourgeois attirés par le charme du village de la Robertsau établirent leur "maison de campagne".

En 1874 il existait 45 de ces "campagnes" alors que le village ne comptait que 256 foyers. Une des "campagne" fut à l'origine du château de Pourtalès.

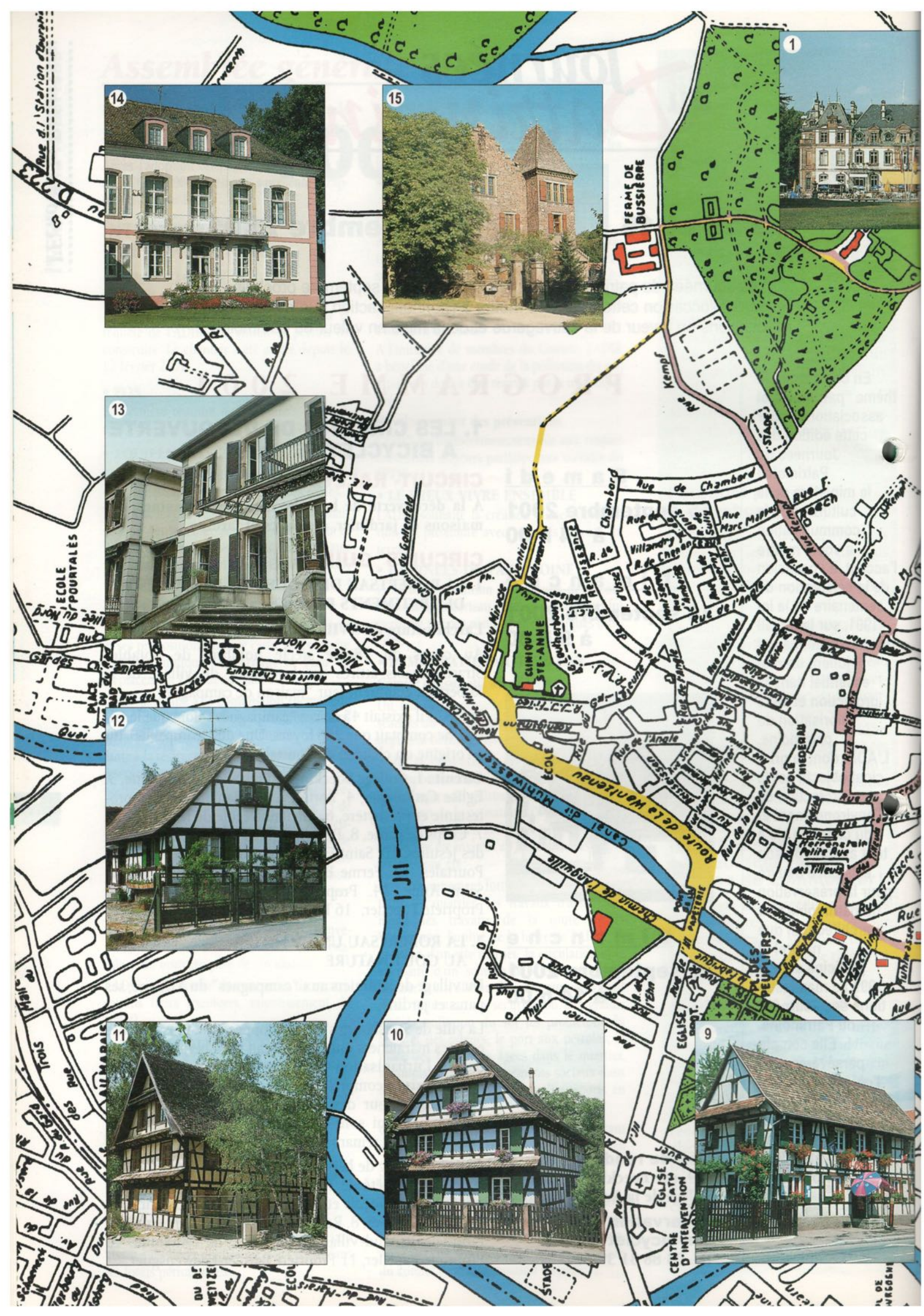
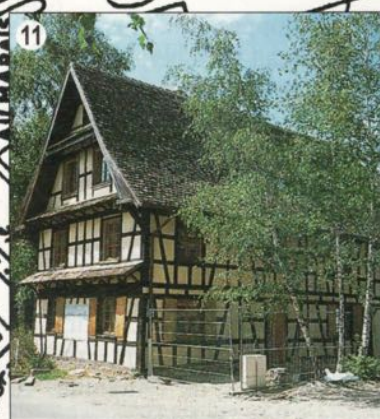
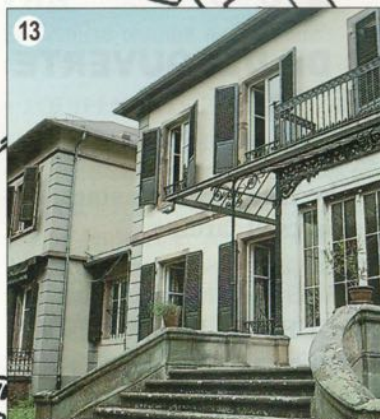
Circuit : 1. Collège Boecklin, 2. Presbytère Catholique, 3. Eglise Catholique, 4. Portail rue Mélanie, 5. Eglise protestante et presbytère, 6. Ancienne école de la Robertsau, 7. Corps de garde, 8. Propriété de Turckheim, 9. Domaine des Jésuites, 10. Saint François et Lovisa, 11. Château de Pourtalès, 12. Ferme Bussière, 13. Reibelsguet-clinique Saint Anne, 14. Propriété Renaud-Villa Schmitt, 15. Propriété Papelier, 16. Propriété Barbier-Loewensguet.

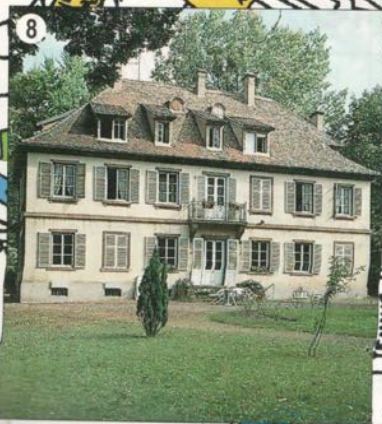
2. LA ROBERTSAU UN QUARTIER AU GOUT NATURE

Du village de jardiniers aux "campagnes" du XIX^{ème}, ses parcs et jardins.

La ville de Strasbourg s'est développée et la plus part des espaces maraîchers qui caractérisait la Robertsau ont disparus. L'urbanisation a par ailleurs grignoté maint espaces verts y compris d'anciens jardins et parcs. Il reste cependant autour des bâtiments des domaines, même transformés, qui sont parvenus jusqu'à nous quelques parcs et jardins remarquables.

Circuit : 1. Parc de la petite Orangerie, 2. Jardin rue Mélanie, 3. Propriété de Turckheim, 4. Domaine des Jésuites, 5. Saint François et Lovisa, 6. Château de Pourtalès, 7. Ferme Bussière, 8. Reibelsguet-Clinique Saint Anne, 9. Propriété Renaud-Villa Schmitt, parc de l'Anguille, 10. Propriété Papelier, 11. Propriété Barbier-Loewensguet.





Robertsau

HOPITAL DE LA ROBERTSAU

7

6

8

5

5

4

3

2

2. VISITE GUIDÉE

Dimanche
16 septembre 2001
à 9 h 00



Lieu de rendez-vous:

Entrée du cimetière Saint Louis, à côté du monument aux morts de la Robertsau.

DU CIMETIERE DU VILLAGE AU CIMETIERE DU XX^E SIECLE

Espace communautaire et paroissial, le cimetière du Moyen-Age est aménagé le plus près possible de l'église, à l'intérieur de l'enceinte du village. Ainsi, le cimetière Saint-Louis, en plein coeur du quartier reflète-t-il la proximité des vivants et des morts à travers les siècles. Il témoigne de l'histoire urbanistique et humaine de la Robertsau, avec ces tombes de médecins et d'industriels, de membres du clergé et d'écrivains, ces carrés privés.

Le cimetière Nord par contre, a été créé de toutes pièces au début du XX^{ème} siècle, en-dehors de tout l'espace bâti. Il n'est qu'un élément d'un magnifique ensemble funéraire, espaces et bâtiments, construit selon un plan raisonné à partir de 1914.

L'histoire urbanistique se poursuit avec l'édification en cours d'une extension funéraire, rue de l'Ill.

La visite guidée tentera de rendre compte de ces deux conceptions différentes de l'espace funéraire. Dans la mesure du possible pourront être visités les espaces publics de l'actuel crématorium. Sera exposée également la maquette du nouveau centre funéraire.

La visite sera conduite par Mesdames Marie-Madeleine Parmentier, Professeur d'Histoire de l'Art et responsable du Département Funéraire et Malou Rossdeutsch, assistante qualifiée de conservation du même Département.

A partir du 10 septembre: réservation de bicyclettes
tél. 03 88 31 39 80



3. EXPOSITION

LE RICHE PATRIMOINE DE LA ROBERTSAU

119, rue Boecklin à côté du collège de la Robertsau

Samedi le 15/09/2001 de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche le 16/09/2001 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

4. UN JEU POUR LES PETITS ET LES GRANDS

A partir des éléments contenus dans ce document, de ce que vous pouvez découvrir sur le terrain et de vos connaissances du quartier nous vous invitons à participer au jeu de découverte en nous retournant le bulletin de participation.

Les 25 enfants qui auront trouvé les meilleures réponses bénéficieront d'une journée de découverte à l'écomusée et du musée de l'Unterlinden.

Les enfants seront encadrés par des animateurs du centre socio-culturel.

Pour les adultes qui auront trouvé les réponses justes:

Tirage au sort

1^{er} prix: Un village dans l'histoire de l'Alsace, La Robertsau des origines à nos jours

Les 10 suivants: Forêt de la Robertsau, la nature à nos côtés.

Questionnaire et bulletin-réponse page 13.

STEINMETZ

Chausseur

18, av. du 23 novembre
(près hyper Rond-Point Schiltigheim)

2, Square du Château
(Schiltigheim Centre près MacDo)

Parking — **Schiltigheim** — Parking

Chryslaine

92, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42



- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
- Pulls fait sur mesure

1. Je suis le château connu de tout le monde.

Comment s'appelait le vicomte, grand père de Mélanie de Pourtalès, qui m'acheta en 1802?

2. En 1876, le banquier Auguste EHRMANN laisse un leg aux hospices civils de Strasbourg qui devait être utilisé pour construire un établissement de convalescence portant le prénom de sa mère.

Comment s'appellent les pavillons construits avec ce leg?

3. En 1910, Mère Alexia HOLL reçoit l'autorisation de fonder une maison mère d'une congrégation religieuse.

Comment s'appelle cet ancien couvent?

4. Du haut de ma tour on observait ce qui se passait du côté du Rhin.

Qui suis-je?

5. En 1686, la propriété de la famille ZEYSLOF fut acquise par le Père recteur du grand séminaire pour y installer une maison de campagne pour les Pères professeurs et les étudiants.

Comment s'appelle ce lieu aujourd'hui?

6. Je suis une ancienne ferme, construite en 1687 et classée monument historique, située dans une rue au début de la Robertsau.

Quel est le nom de cette rue?

7. Je fus en 1789 la propriété d'un Ameister de Strasbourg dont un quai de la ville porte le nom.

Quel est le nom de cet Ameister?

8. En 1709 je fut la propriété d'un abbé, dans la moitié du 19^{ème} siècle celle d'un brillant avocat.

Mon ancienne entrée se situe dans un chemin qui mène vers une partie de la Robertsau formant une île.

Quel est le nom de ce chemin?

9. Je suis une des plus vieilles auberges de la Robertsau et porte le nom d'un oiseau aquatique.

Quel est mon nom?

10. Je suis voisine de l'auberge, notre route est la plus longue de la Robertsau.

Comment s'appelle t'elle, ou commence t'elle, ou finit t'elle?

11. Je fus récemment restaurée, ma rue porte le nom d'un personnage qui vécut de 1812 à 1872 et qui a parallèlement à sa profession attaché son patronyme au théâtre dialectal.

Quel est le nom de ce personnage?

12. Je suis situé au coeur de la vieille Robertsau dans la rue qui porte le nom d'une profession emblématique de la Robertsau.

Quelle est cette profession?

13. En 1860 je fus la résidence du Général Balbédard, après 1870 intégré dans le patrimoine de la papeterie, aujourd'hui propriété de la Ville.

Comment me nomme t'on?

14. Je suis la maison de maître d'une propriété qui fut achetée en 1927 par la Congrégation des Soeurs de la Charité. C'est là que naissent les bébés de la Robertsau et d'ailleurs.

Quel est le nom de cet établissement?

15. Je fus construit en 1876 par le propriétaire du château, selon les meilleurs exemples recherchés dans toute l'Europe.

Qui suis-je?

NOM: _____ PRÉNOM: _____

Age pour les enfants de 8 à 14 ans: _____

Adresse: _____

Réponse à adresser: ADIR - 78, rue du Docteur François - 67000 Strasbourg avant le 29 septembre 2001

Réponse N° 1	
Réponse N° 2	
Réponse N° 3	
Réponse N° 4	
Réponse N° 5	
Réponse N° 6	
Réponse N° 7	
Réponse N° 8	
Réponse N° 9	
Réponse N° 10	
Réponse N° 11	
Réponse N° 12	
Réponse N° 13	
Réponse N° 14	
Réponse N° 15	

UN PARKING DE LUXE

Le nouveau parking «transitoire» qui a coûté la modique somme de 1,5 MF a été mis en service sans tambours ni trompettes.

Lancé lors de la création d'une place de retournement pour la ligne 15 controversée, nous voilà dotés d'un parking supplémentaire.



Pour les uns cela était une nécessité absolue, pour les autres cela représente un encouragement supplémentaire à utiliser la voiture. En effet, dès qu'on ouvre une voie ou un parking, cela a un effet d'aspirateur de circulation automobile.

C'est en tout cas une contradiction par rapport à une politique qui se voulait de décourager l'utilisation de ce mode de déplacement.

BRADERIE ET POIREAU D'OR

Le dorénavant «traditionnel poireau d'or» a été attribué à Monsieur Rimlin, commerçant établi de longue date à la Robertsau et à notre ami Bernard Irmann, pour ses multiples engagements pour la protection de l'environnement et la publication de son livre : Forêt de la Robertsau «La nature à nos côtés».



A MADAME LE MAIRE

Par un courrier daté du 11 avril, l'Association des Locataires de la Cité de l'ill a interpellé Madame le Maire de la ville de Strasbourg sur le problème de l'insécurité que vit la Cité de l'ill.

«Soulignant l'absence de plus en plus importante des forces de police qui a pour effet l'accroissement des nuisances causées, de jour et de nuit, par des jeunes circulant en scooter, sans casques, ne respectant ni signalisation routière, ni espaces de loisirs, sans parler des voitures incendiées et des vols et dégradations qui persistent...».

LES 70 ANS DE LA CLASSE 1931

Les garçons de la Robertsau, nés en 1931, ont fêté leur 70^e anniversaire, avec leurs épouses bien entendu, durant une semaine à CORVARA, au Sud-Tirol. C'était très bien, beau temps et bonne «bouffe», un séjour inoubliable.



L'Association demande à Madame le Maire d'intervenir auprès des autorités compétentes pour obtenir les moyens nécessaires afin d'enrayer cette situation.

NON CHASSE DANS LA FORET DE LA ROBERTSAU SUITE ET FIN?

Après deux ans de procédure parlementaire, l'Assemblée Nationale a adopté, le 27 juin 2001, un amendement sur la chasse dans les forêts périurbaines d'Alsace et de la Moselle, dans le cadre de la loi d'orientation Forêt, présentée par le député Armand Jung.

La loi précise que «dans les communes appartenant à une agglomération de plus de 100 000 habitants, le conseil municipal délibère sur les conditions d'exercice du droit de chasse sur les terrains soumis à une forte fréquentation du public.»

Cela signifie que toutes les communes de la CUS (au nombre de 27) sont concernées. Cette disposition peut aller, si la commune le souhaite, jusqu'à la non location de ces bans de chasse ; la régulation du gibier pouvant se faire par voie de convention entre les communes et les chasseurs.

Cette loi ne sera pas sans incidences sur le contentieux en cours entre la ville de Strasbourg et la Fédération des chasseurs.

Rappelons que depuis 1988, les municipalités successives de Strasbourg ont refusé de mettre en location les lots de chasse de la ville de Strasbourg.

Espérons qu'il en sera de même pour la nouvelle municipalité, maintenant que ce refus est légal...

FERME DE L'ILL

La ferme de l'ill est située dans un environnement bucolique tout au fond de la rue Hechner à la Robertsau.

Elle continue de développer ses activités.

L'année 2000/2001 a été l'occasion d'un partenariat avec l'école Jean-Baptiste Schwilgué II. Les enfants de cette école sont venus régulièrement à la ferme : certains pour de simples visites, d'autres pour des projets plus précis comme «L'arbre au fil des saisons» ou «Raconte-moi l'histoire d'un animal de la ferme».

Pour ce dernier projet, chaque enfant présentait l'histoire d'un animal de la ferme par le biais d'un petit livret réalisé avec l'aide d'une plasticienne.

Les résultats furent inattendus, les livrets reflétaient et l'imagination et la sensibilité de enfants. D'autres thématiques ont pu être abordées comme «les écosystèmes» ou «la rivière du printemps».

Le partenariat avec l'école, mais aussi avec Centre Socio-Culturel, a fait connaître la ferme au petits et aux grands.

Vous aussi, si vous voulez y voir de plus près contactez Nadine Gébus, animatrice coordonnatrice, au 06 75 14 17 74.

«L'ESCALE» le Centre Socio-Culturel de la Robertsau

Suite à l'Assemblée Générale du 16 juin 2000 le conseil d'administration a désigné son nouveau bureau: Présidente: Jacqueline Hampé - Vice-Présidente: Catherine Lahme Secrétaire: Chantal Breiner-Dibling - Secrétaire-adjoint: Astrid Schlub - Trésorier: Jean-Daniel Braun - Trésorier-adjoint: Al Jeanvoine - Assesseurs: Afet Uluka et Pou

Pour les années à venir, l'Escale souhaite orienter son action en proposant à ses adhérents un travail approfondi sur la citoyenneté. Afin d'y parvenir, ses orientations s'articuleront à travers deux axes porteurs, l'éducation à l'environnement et l'éducation à la tolérance.

C'est le challenge de la nouvelle équipe permanente et de sa directrice, Françoise Defrasne.

Les lieux de rencontre du Centre Socio-Culturel de la Robertsau se situent dans deux lieux différents: le siège de l'Escale, 78, rue du Docteur François - L'Espace Jeune, 40, rue de la Doller - le Centre Social, 38, rue de l'ill Foyer des Loisirs, tour Schwab, 42, rue de l'ill.

Venez découvrir ses activités lors de la journée porte ouverte, le mercredi 12 septembre 2001. Le programme des activités est disponible à l'accueil, 78, rue du Docteur François - Tél. 03 88 31 45 00.

Reprise des activités le lundi 17 septembre 2001.

Léa Mode

91, route de la Wantzenau
67000 Robertsau
Tél. 03 88 31 58 25

Bon de 50 F à faire valoir au dessus de 500 F d'achat

Atelier de Couture

• Retouches tous tissus • Créations sur mesure

Mercerie

Grand choix pour la couture et la broderie,
DMC, Gütermann. Tissus Haute Couture Paris.
Doublure Burda®

Accessoires

Sacs, foulards, ceintures, cravates
S. Tacchini, Balenciaga, Azzaro, Carven...

MARQUES

Karting

PierBé

GARELLA

FUEGO
W O M A N

ET DIEU CRÉA
LA FEMME

Boulangerie Pâtisserie KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

BOULANGERIE PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. 03 88 31 05 56

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Jean-Paul CIESLAK

181, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 03 75

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Rayon petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite

3, rue du Chevalier Robert
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. / Fax 03 88 31 44 06



Coiffure
Jacqueline

4, rue du Docteur Woehrling
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 14 78

Pressing de la Robertsau

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 18 33

TABAC PRESSE DE POURTALES

8, rue de la Brème - ROBERTSAU
à 50 m d'ATAC

NOUVEAU

ouverture en non-stop
de 7 h à 19 h
du lundi au samedi (samedi 18 h)
Dimanches et jours fériés de 8 à 12 h

Depuis 1908
à la Robertsau de père en fils

Christophe VEIT

votre boulanger-pâtissier
chocolatier-glacier

84, route de la Wantzenau
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 19 13

GARAGE

TOSCANO

Réparations toutes marques
Vidange
Service rapide sans R.D.V.
Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 15 32



Fleurs et
Horticulture
Frédéric ROTH

Toutes compositions florales
Parking Assuré

Lundi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h
Samedi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h / Dimanche 10 h - 12 h

52, rue Jeanne d'Arc 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 31 16 67

Coiffure Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Böcklin - Tél. 03 88 31 03 03
26, rue de l'Ill - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG
ROBERTSAU



Marie Paul

Spécialiste enfants

77, rue Böcklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 18 51

Un robertsauvien bien ordinaire

10 heures du matin. Avec toute l'assurance alerte que lui permet son âge, Robert Naegele entame sa sortie quotidienne. A 84 ans, le voilà parti pour faire ses commissions à pied, comme presque tous les jours. De sa



maison de la rue des Fleurs à la boulangerie, jusqu'à la Coop, il fait ses courses bien sûr, mais surtout il va à la rencontre de son quartier. Tirant son panier à provisions, il s'arrête pour un brin de causerie, curieux de tout, de la santé des uns et des autres, des petits et grands événements qui font marcher le monde... et la Robertsau.

Son rendez-vous quotidien, c'est chez Lucien au salon de thé. Ils sont quelques uns à se retrouver là pour parler des dernières nouvelles du Lauch. Autour des tables, Robert fait office de référence infallible. En cas de doute sur un lien familial ou sur l'origine d'un bâtiment de la rue Boecklin, c'est à lui qu'on fait appel. Sur les commerces et leurs enseignes successives, il est incollable. Saviez-vous par exemple que Variation Décor était anciennement un bistrot "Au Lion d'Or", que l'actuel bureau de poste hébergeait au rez-de-chaussée les pompiers et au premier étage une école de cuisine pour jeunes filles? "Les Gueter", ces propriétés que de riches strasbourgeois érigeaient à la Robertsau comme lieux de villégiature, n'ont pas de secret pour lui. Il saura vous dire qui en est le propriétaire, vous raconter une anecdote à leurs sujets.

Il se souvient bien sûr des maraîchers, de leurs attelages qui prenaient le chemin des

marchés strasbourgeois. Sa maison, l'une des plus anciennes de la Robertsau, était entourée d'exploitations. "Les femmes d'ouvriers donnaient des coups de main dans les champs et le soir rentraient avec leur lot de légumes en guise de rétribution", raconte-t-il.

Beaucoup de ses connaissances et relations lui viennent du temps où il s'occupait tous les dimanches après-midi du foyer protestant dans les années cinquante-soixante. Durant plus de 15 ans, pour les jeunes du quartier, il anime un atelier de théâtre, une chorale, organise des randonnées dans les Vosges; "C'était les seules distractions à l'époque" se rappelle-t-il.

Pas de trace de nostalgie dans ses propos. L'évolution du quartier, son urbanisation il l'a suivie bien

sûr, mais les nouveaux quartiers, ce n'est pas son monde. "Le passé ne reviendra pas", dit-il simplement.

Mais le robinet à souvenirs coule encore...

Sur sa vie d'ouvrier encadreur-vitrier chez Dannwolff: 50 années au service de la même entreprise, de l'apprentissage à la retraite. "J'ai vu passer trois patrons", raconte-t-il.

Sur les années de guerre aussi, avec la blessure de l'évacuation, sa vie de prisonnier, toute une série d'événements où le tragique côtoie le banal.

Mais retour rue des Fleurs et sur la maison familiale. "A l'origine, cette rue s'appelait d'Hahne Gass en référence au premier occupant de la maison, Hans Hahn qui la fit construire en 1686. Moi-même j'y suis né en 1917, au rez-de-chaussée", poursuit-il. "Dans ma jeunesse, le seul point d'eau c'était une pompe sur l'évier que l'on actionnait à la main". Depuis bien sûr la modernité est entrée dans la maison. Un peu à l'écart dans la zone non aedificandi, avec sa grande cour et sa grange, la bâtisse a cependant gardé un cachet particulier. Comme Robert, elle témoigne du passé attachant et authentique de la Robertsau.

Bernard Irrmann

Très majoritairement la CLT a considéré que les conditions de stockages et d'acheminement étaient satisfaisantes et elle a insisté pour que tous les contrôles soient rigoureusement assurés.

Néanmoins courant mars, l'ADIQ (Association de Défense des Intérêts des quartiers centre-est) représentant des riverains les plus proches du site, a introduit des recours en suspension/annulation des arrêtés en arguant en particulier sur le risque de présence de prions dans les farines et donc de leur discrimination dans le sol et l'eau et sur la trop grande proximité des habitations et du canal. Le 17 avril, le Tribunal Administratif a rejeté l'action en référé, jugeant qu'il n'y avait pas urgence à intervenir; la procédure au fond va donc se poursuivre mais à ce jour la date de l'audience n'est pas connue.

Il faut noter que l'un des entrepôts (700T) n'était autorisé que pour une période de 6 mois renouvelable une fois. Le CDH dans sa séance du 14 juin a approuvé cette prolongation mais, avec cette fois l'opposition eu égard au fait que les solutions d'élimination ne sont toujours pas connues et que le risque prionique sur l'environnement est très difficile à évaluer, mais ne peut être exclu.

En effet, même en se limitant à l'aspect transport/stockage du rapport de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) diffusé fin avril, on relève bien des incertitudes, car "si la persistance du prion dans le sol et l'eau n'est pas certaine on doit néanmoins considérer qu'il peut y garder son pouvoir pathogène, à l'instar d'autres agents infectieux, tant que le contraire ne sera pas démontré". L'AFSSA ajoute cependant que si les dispositions du cahier des charges sont correctement appliquées et respectées, elles sont de nature à prévenir les risques sanitaires.

En tout état de cause, les stockages de la SOGEMA sont régulièrement contrôlés par la DRIRE ET la DSV et le 29 juin l'INERIS a réalisé un audit technique dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Grou Interministériel des farines animales pour un contrôle du respect du cahier des charges dans tous les entrepôts concernés en France. Le rapport de l'INERIS sera connu dans les prochains mois mais nous croyons savoir que ses remarques ne sont que de détail sur Strasbourg.

Il faut bien être conscient, cependant, que le refus du stockage en Alsace conduit au transit de ces farines vers le centre et l'ouest de la France, et à brûler des déchets animaux avec les ordures ménagères, ce qui ne peut être une solution durable.

Bien sûr, comme vous le voyez par les médias, la problématique des farines animales est très complexe et évolutive en fonction des progrès des connaissances dans le domaine du prion, mais nous essaierons de suivre et vous informer.

Si vous avez des réflexions ou des questions sur ce sujet, nous serons heureux d'en être destinataires.

Michel Lambe

DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de recherche et de l'environnement.

DSV : Direction des services vétérinaires.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

FARINES ANIMALES A STRASBOURG

Depuis le 14 novembre 2000, des farines animales issues de déchets d'abattoirs ou de boucheries provenant d'animaux livrés à la consommation humaine et donc déclarés sains, et après retrait des abats et du système nerveux central, ont été interdites pour toute alimentation animale, alors que jusqu'à cette date elles servaient encore de complément alimentaire pour les porcins et les volailles.

Pour faire face à la nécessité urgente de stocker une partie de la production de l'usine SARIA d'Illzach (68) (30 000 tonnes/ans) la Préfecture du Bas-Rhin, avec l'accord unanime du Conseil Départemental d'Hygiène, a

pris mi décembre et début janvier dernier des arrêtés de réquisition/autorisation pour le stockage de 3 000 tonnes dans deux entrepôts de la SOGEMA au port du Rhin. Les approvisionnements ont été réalisés de fin décembre à fin février en provenance de SARIA (68) et de Progiles (55) et ont atteint au total 3 700 tonnes, dans les conditions édictées par un cahier des charges national. Pour répondre aux questions et inquiétudes soulevées par ce stockage, le Préfet a réuni le 17 janvier une Commission locale d'Information (réunissant les administrations concernées d'Etat et territoriales et quelques associations) qui a pu visiter le même jour les entrepôts SOGEMA.

Quand en pleine révision le POS devient PUL

Le 21 avril 2001 nous avons attiré l'attention de Madame le Maire du retard qu'avait pris la réalisation des travaux préparatoires concernant la révision du POS.

La réunion qui devait être organisée à l'automne 2000 devait notamment comprendre la présentation d'un diagnostic urbain sur l'ancienne Robertsau en matière d'espaces non bâtis, avec un repérage des terres agricoles, des cœurs d'îlots et des éléments de paysage ainsi qu'une relation avec les études en cours (Parcs Naturel Urbain, enquête auprès des agriculteurs et des maraîchers).

Nous avons souligné que ces retards accumulés ne permettaient pas de répondre aux problèmes posés par l'urbanisation outrancière de la Robertsau.

Pour ces motifs, nous avons demandé d'examiner la possibilité de mettre en place un moratoire concernant l'attribution de permis de construire dans le périmètre du POS en révision et de nous faire connaître de quelle manière était envisagée la poursuite de la concertation concernant l'urbanisation de la Robertsau et la révision du POS.

Monsieur LE TALLEC, adjoint au maire a présidé le 14 juin 2001 une réunion d'information dans laquelle plusieurs aspects des travaux préparatoires relatifs à la révision du POS ont été présentés.

La nouvelle loi

La nouvelle loi SUR "Solidarité renouvellement urbain" prévoit que une phase de diagnostic doit précéder la concertation avec les habitants et associations concernés par le futur PLU (plan local d'urbanisme).

En soit rien de bien nouveau puisque cette phase de diagnostic a été initiée depuis un temps déjà.

Les éléments démographique

Les données du dernier recensement confirment bien entendu ce que tout le monde constate : la croissance du nombre de logements avec son corollaire la hausse du nombre d'habitants.

5783 logements en 1975 pour 16903 habitants contre 9506 logements pour 21019 en 1999.

Agriculture robertsauvienne

A la surprise de tout le monde nous avons appris que le nombre d'agriculteurs a augmenté. Il sont 16 (26 si on compte ceux qui travaillent à temps partiel) contre 10 en 1995.

Ils sont 130 à 160 personnes qui travaillent dans ces entreprises agricoles, et la surface moyenne est de 15 ha.

Deuxième surprise, l'activité en question va de l'élevage bovin au maraîchage.

Diagnostic urbain de la vieille Robertsau

Là pas de surprises, l'hétérogénéité architecturale due en grande partie au massacre des dernières décennies montre bien l'urgence des mesures de protection à prendre pour sauver ce qui est encore possible en préservation des espaces verts et en harmonie des rues.

Déplacement urbain

Sur la base de l'enquête ménage de 1997 et de nouveau comptage il apparaît que le recours à la voiture est de loin le mode de transport le plus utilisé par les robertsauviens.

Ce recours à la voiture est supérieur à celui enregistré en moyenne dans la CUS (86% contre 76%).

L'utilisation de la bicyclette et du transport en commun est de ce fait plus faible à la Robertsau.

Deux roues : 6% contre 10% dans la CUS; transport en commun : 7% contre 14% dans la CUS.

On peut penser que cet état de fait est dû à la structure géographique de notre quartier et à une desserte inadaptée des transports en commun.

Pour clore on nous présenta la modification du flux théorique de circulation en reliant la Robertsau à la future contournante Ouest. Le débat est ouvert concernant cette liaison.

RUE SAINT FIACRE, RUE FREDERIC RIFF Urbanisme et circulation

A l'invitation de l'ADIR, des habitants des rues Saint Fiacre et Frédéric Riff se sont retrouvés, le 26 juin 2001 à "l'Escale", pour échanger sur les problèmes d'urbanisation et de circulation.

URBANISME

L'ADIR a informé les présents de l'évolution de l'affaire de la résidence "Les villas d'Orisis".

On se souvient que des riverains, soutenus par l'ADIR, ont contesté en février 1999 le bien fondé d'un permis de construire au motif que l'implantation des bâtiments supprimerait un important espace vert et produirait des nuisances pour les riverains : bruit, pollution, stationnement, proximité des nouveaux bâtiments, rampe d'accès des garages souterrains en mitoyenneté.

Après l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif de Strasbourg (première instance) au motif du non respect du POS (utilisation d'une partie de la parcelle réservée ROB A20 et le dépôt d'un 3ème permis par les promoteurs, des négociations ont été engagées en vue d'une éventuelle transaction.

Cette transaction a pour objet d'améliorer la situation des riverains par rapport aux nouveaux bâtiments et de maintenir l'harmonie urbanistique de la rue Saint Fiacre.

Au moment de la rédaction de cet article les négociations se poursuivent.

Certains habitants font état de rumeurs concernant des projets urbanistiques

Renseignement pris il existe bien des projets, notamment autour de l'ancienne maison des frères Stoeffler.

L'ADIR dans l'objectif des orientations du futur PLU (anciennement POS) défendra la notion du maintien de l'harmonie urbanistique des anciennes rues, la limitation du nombre de logements qui auront comme effet l'accroissement de la circulation et les difficultés de stationnement.

CIRCULATION

Pour que la rue Saint Fiacre cesse d'être utilisée comme rue de transit, parallèle à la rue Boecklin, et pour compenser l'augmentation de la circulation générée par les nouvelles constructions, il est proposé d'inverser le sens unique dans la partie entre la rue du Chevalier Robert et la rue des Baillis.

Cette proposition déjà ancienne recueille un consensus général.

L'ADIR souhaite que cette mesure fasse partie des dispositions accompagnant l'éventuelle transaction concernant "les villas d'Orisis".

Construction de 25 logements sociaux rue Frank par CUS Habitat

Afin de s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain proche, CUS Habitat a opté pour l'implantation "de petites maisons de ville". Ce choix permettra une bonne transition volumétrique par rapport à un environnement qui se compose essentiellement de résidences pavillonnaires.

Les programmes de petites unités de logement sociaux ne semble pas avoir posé de problèmes à ce jour. Notre association considère que la mixité sociale est un élément important dans le développement urbain, un facteur d'intégration et un des garants du mieux vivre ensemble.

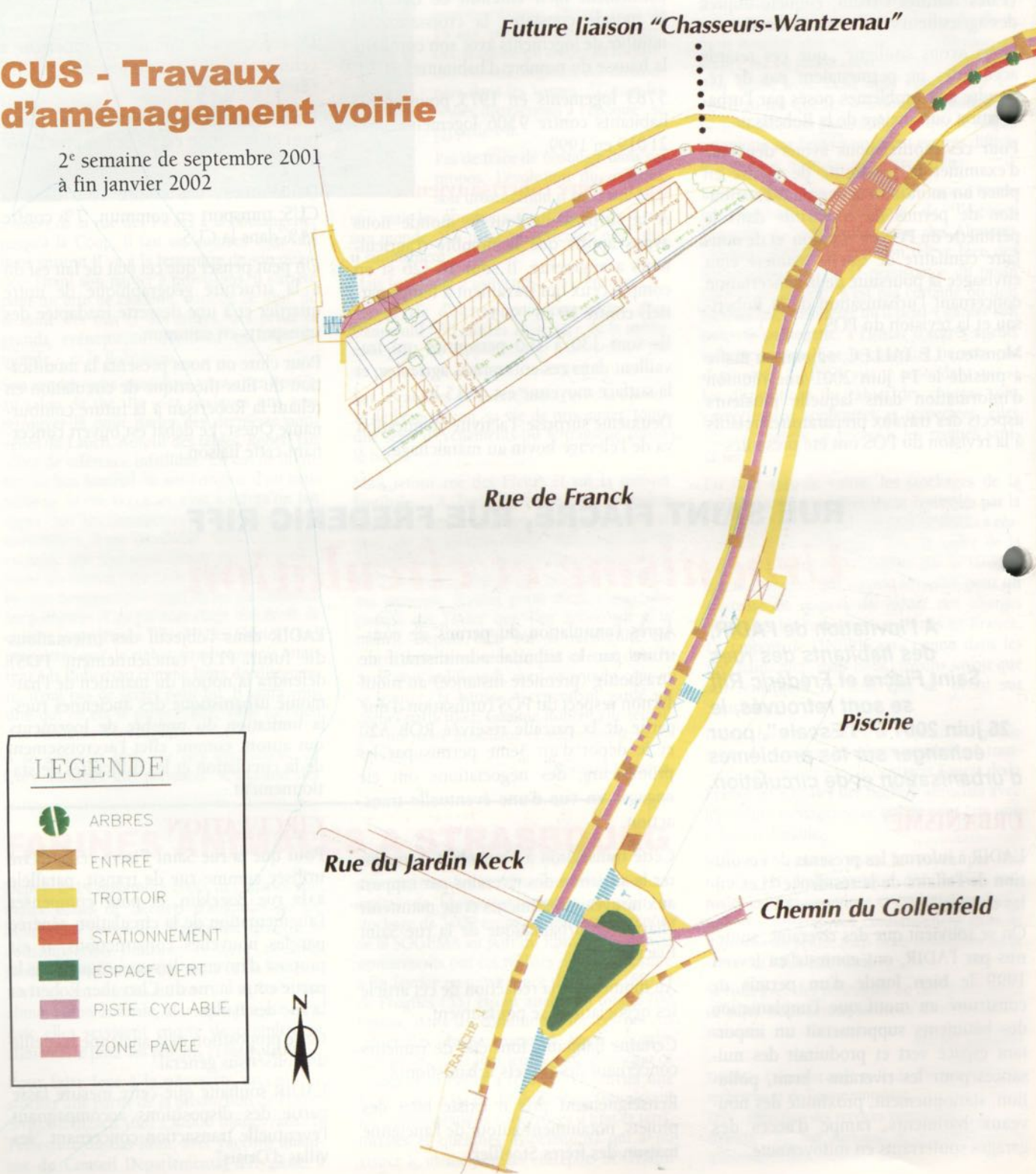
Désenclavement du secteur Chasseurs - Jonc

L'implantation des logements engendre la réalisation d'une nouvelle voirie de liaison entre la route de la Wantzenau et la route des Chasseurs

Le début des travaux est prévu pour octobre 2001.

CUS - Travaux d'aménagement voirie

2^e semaine de septembre 2001
à fin janvier 2002



Réaménagement de la route de la Wantzenau

tronçon 1



La décision de réaménager le Nord de la route de la Wantzenau entre la piscine et le Fuchs am Buckel, date de 1999. Cette décision doit répondre à une chaussée en mauvais état, la densité de la circulation, l'anarchie de stationnement, l'absence de piste cyclable et de trottoirs dignes de ce nom, ce qui engendre des situations conflictuelles entre les divers modes de circulation aggravée par le développement urbain de ce secteur.

Une première présentation de l'étude préliminaire a eut lieu devant le Comité consultatif du 3 suivi d'une réunion de travail le 23/02/2000.

Le 22 mai 2001 sous la présidence de Mr Yves Le Tallec, adjoint de quartier, les techniciens de la CUS ont présenté le programme définitif du réaménagement du premier tronçon concernant la partie entre le chemin du Gollenfeld et le chemin du Grand Belzwoerth.

Les éléments du programme d'aménagement se caractérisent par:

- une chaussée en section courante de 6,50 m avec une voie par sens de circulation
- un stationnement longitudinal de 2,20 m de largeur si possible des deux côtés
- aménagement de transports en commun les

complétés avec demi-niches là ou cela sera possible.

- une piste bidirectionnelle en site propre de 3 m est prévue du côté impair
- les trottoirs de 1,50 m minimum seront réalisés en pavés autobloquants
- l'aménagement paysager sera réalisé par un alignement d'arbres et des déprées (espace vert constitué d'arbustes)

Les observations des riverains concernaient essentiellement des problèmes d'accessibilité à leurs propriétés et les difficultés inhérentes à la transformation de cette voie en une voie plurimodale. Certains se plaignant de l'absence de concertation et de l'impossibilité de modifier ce projet considéré comme définitif.

Seule modification intervenue par rapport à l'étude préalable: une demi niche pour un arrêt de bus.

Observation de l'ADIR Réaménagement

Nous avons souligné que le projet qui nous avait été soumis ne comportait à l'époque aucun de ces éléments indispensables à une réflexion efficace. De ce fait les observations que nous pouvions faire ne pouvaient être que partielles et leur pertinence mise en relation avec les données de base inconnues.

Nous avons observé que l'utilisation des arrêts de Bus comme ralentisseur de trafic sont dangereux. La mise en place de demi-niches résout en partie le pro-

Cependant, tout en considérant que le rétrécissement de la chaussée peut participer au ralentissement du flux de circulation, en absence de rond- points possible il nous semblerait judicieux, même si ce n'est pas la solution idéale, d'installer des feux tricolores.

Nous avons aussi souhaité une piste cyclable unilatérale de chaque côté de la route.

Problèmes posés durant les travaux

Il faudrait éviter une déviation par le chemin du Grand Belzwoerth.

Ce trajet est déjà utilisé actuellement par de nombreux automobilistes ce qui accroît le trafic déjà surchargé aux heures de pointes dans la rue Kempf.

Concertation

Lors de la réunion du 23/02/2000 la méthode d'élaboration d'un programme et la place faite aux phases de concertation qui nous avait été présentée nous paraissait intéressante.

L'ADIR souhaite qu'un tel document soit rendu public et qu'il soit clairement défini les moments ou les résidents, les usagers, les associations et le Comité consultatif de quartier interviendront et les documents qui devraient être présentés.

Ce premier échange sur la méthode d'élaboration et la place faite aux phases de concertation nous paraît intéressante. L'ADIR souhaite qu'il soit clairement défini les moments ou les résidents, les usagers, les associations et le Comité consultatif interviendront et les documents qui devraient être présentés.

ÉTABLISSEMENTS WERNERT F.



INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE • CANALISATIONS • ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES • ISOLATION

TÉL : 03 88 31 03 20

76A, Rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU



*Norbert le Tapissier
Tapissier Décorateur*

8 Rue de la Brème - 67000 STRASBOURG Robertsau
Tél. 03 88 31 66 11 - Portable: 08 20 45 58 20
www.norbert-deco.com



LES PLAISIRS DE LA TABLE

Traiteur

79, rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 43 87

Profitez vite des offres
dans l'annuaire Strasbourgeois

**ORGANISATEUR DE RECEPTION
LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE**



SANDRA François
Maître Artisan

23, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Téléphone 03 88 31 09 19 - Télécopie 03 88 31 43 56

Des idées cadeaux...
une gamme d'appareils de grandes
marques **pour le plaisir d'offrir**

ÉLECTRICITÉ
ELECTRO
MENAGER
HIFI
TÉLÉ - VIDÉO
LUMINAIRES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



SANDRIN

17, rue Mélanie
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40 + - Fax. 03 88 45 85 44



**RENAULT
ROBERTSAU**

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

*Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages*

